



Strasbourg, 13 octobre 2023

T-PVS/Agenda(2023)16

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent

43^{ème} réunion

Strasbourg, 27 novembre – 1^{er} décembre 2023

Strasbourg

Ouverture de la réunion : lundi 27 novembre 2023 à 14h¹

PROJET
ORDRE DU JOUR

PARTIE I – OUVERTURE

- 1. OUVERTURE DE LA REUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. RAPPORT DE LA PRESIDENTE ET COMMUNICATIONS DES DELEGATIONS ET DU SECRETARIAT**
 - 2.1. Notification de dénonciation par le Belarus de la Convention de Berne**
 - 2.2. Sommet de Reykjavík et travaux du Conseil de l'Europe sur la biodiversité**
- 3. FINANCEMENT ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE LA CONVENTION DE BERNE**
 - 3.1. Financement de la Convention de Berne**
 - 3.1.1. Etat d'élaboration du Protocole amendant la Convention de Berne*
 - 3.1.2. Procédure qui a conduit à la rédaction du Protocole*
 - 3.1.3. Procédure à suivre pour l'adoption du Protocole*
 - 3.1.4. Prochaines étapes*

¹ Le projet de plan pour la discussion de l'ordre du jour est disponible à la fin de ce document. Les documents de la réunion seront disponibles un mois avant la réunion sur ce lien : <https://www.coe.int/fr/web/bern-convention/-/43rd-standing-committee-meeting>

3.2. Vision et Plan Stratégique pour la Convention de Berne à l'horizon 2030 and contribution au Cadre mondial de la biodiversité post-2020

3.3. Réflexion sur le système des dossiers : Evaluation des nouvelles plaintes reçues

3.4. Règlement intérieur – futures modifications éventuelles

PARTIE II – SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS JURIDIQUES

4. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS JURIDIQUES DE LA CONVENTION

4.1. Rapports biennaux 2021-2022 concernant les exceptions faites aux articles 4, 5, 6, 7 or 8

PARTIE III – SUIVI DES ESPECES ET DES HABITATS

5. SUIVI DES ESPECES ET DES HABITATS

5.1. Conservation des oiseaux : IKB et groupe d'experts

5.2. Amphibiens et reptiles : Groupe d'experts et conservation des tortues marines

5.3. Plan d'action pour l'éradication de l'érisma rousse

5.4. Conservation des grands carnivores

5.5. Conservation des habitats:

5.5.1. Réseau Emerald de zones d'intérêt spécial pour la conservation

5.5.2. Diplôme européen des espaces protégés

5.6. Rapport au titre de la Résolution n° 8 (2012) sur l'état de conservation des espèces et des habitats

PART IV – SUIVI DES SITES ET POPULATIONS SPECIFIQUES

6. SITES ET POPULATIONS SPECIFIQUES

6.1. Dossiers ouverts

- 2017/2 : Macédoine du Nord : impacts négatifs présumés sur les sites Emerald candidats du lac Ohrid et du parc national de Galichica en raison de développements d'infrastructures – *expertise sur les lieux*
- 2013/1 : Macédoine du Nord : développement d'installations hydroélectriques sur le territoire du parc national de Mavrovo
- 2016/4 : Monténégro : développement d'un projet commercial dans le Parc national du lac de Skadar, un site candidat Emerald
- 2016/5 : Albanie : allégations de nuisances liées à des projets d'infrastructures sur le cours de la Vjosa, dont la création d'installations hydroélectriques et de l'aéroport international de Vlora - *procédure écrite*
- 2020/9 : Bosnie-Herzégovine : nuisances possibles d'un projet de centrale hydroélectrique sur la Neretva
- 1995/6 : Chypre : péninsule d'Akamas
- 2010/5 : Grèce : menaces sur les tortues marines à Thines Kiparissias
- 2012/9 : Türkiye : dégradations alléguées sur les plages de ponte des ZPS de Fethiye et de Patara

- 1986/8 : Grèce : Recommandation n°9 (1987) sur la protection de Caretta Caretta dans la baie de Laganas, Zakynthos
- 2019/5 : Türkiye : destruction de l'habitat sur la plage de Mersin Anamur

6.2. Dossiers éventuels

- 2001/4 : Bulgarie : autoroute traversant la gorge de Kresna
- 2020/4 : Arménie : Le projet de mine d'or d'Amulsar et ses impacts sur des sites du Réseau Emerald

6.3. Suivi des recommandations et dossiers antérieurs

- [Recommandation n° 95 \(2002\)](#) sur la conservation des tortues marines de la plage de Kazanlı, Türkiye
- [Recommandation n°190 \(2016\)](#) sur la sauvegarde des habitants naturels et de la vie sauvage, et en particulier des oiseaux, dans le cadre du boisement des zones de faible altitude en Islande

PART V – ACTIVITES DE COOPERATION ET COMMUNICATION, ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2024

- 7. COORDINATION INTERNATIONALE AVEC D'AUTRES AME ET ORGANISATIONS**
- 8. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES ET BUDGET POUR 2024**
- 9. ETATS A INVITER COMME OBSERVATEURS A LA 44^E REUNION**

PART VI – AUTRES POINTS

- 10. ELECTIONS DU (DE LA) PRESIDENT(E) ET DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E) ET DES MEMBRES DU BUREAU**
- 11. DATE ET LIEU DE LA 44^E REUNION**
- 12. ADOPTION DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA REUNION**
- 13. CLOTURE DE LA REUNION**

PROJET DE PLAN DE DISCUSSION DE L'ORDRE DU JOUR²

MATINS 9h 00 – 12h 30 (CET)	APRES-MIDIS 14h 00 – 17h 30 (CET)
LUNDI 27 novembre	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 2. RAPPORT DE LA PRESIDENTE ET COMMUNICATIONS 2.1 Notification de dénonciation par le Belarus de la Convention de Berne 2.2 Sommet de Reykjavík et travaux du Conseil de l'Europe sur la biodiversité 3. FINANCEMENT ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE LA CONVENTION DE BERNE 3.1 Financement de la Convention de Berne <ol style="list-style-type: none"> 3.1.1. <i>Etat d'élaboration du Protocole amendant la Convention de Berne</i> 3.1.2. <i>Procédure qui a conduit à la rédaction du Protocole</i> 3.1.3. <i>Procédure à suivre pour l'adoption du Protocole</i> 3.1.4. <i>Prochaines étapes</i> 3.3 Réflexion sur le système de dossiers: Evaluation des nouvelles plaintes reçues 3.4 Règlement intérieur – futures modifications éventuelles
MARDI 28 novembre	
<ol style="list-style-type: none"> 3.2 Vision et plan stratégique de la Convention de Berne 4. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ASPECTS JURIDIQUES DE LA CONVENTION 4.1 Rapports biennaux 2021/2022 5. SUIVI DES ESPECES ET DES HABITATS 5.1 Conservation des oiseaux : IKB et groupe d'experts 5.2 Amphibiens et reptiles : conservation des tortues marines 5.3 Plan d'action pour l'éradication de l'érismaire rousse 5.4 Conservation des grands carnivores 	<ol style="list-style-type: none"> 5.5 Conservation des habitats <ol style="list-style-type: none"> 5.5.1 <i>Réseau Emeraude de zones d'intérêt spécial pour la conservation</i> 5.5.2 <i>Diplôme européen des espaces protégés</i> 5.6 Rapport au titre de la Résolution n° 8 (2012) sur l'état de conservation des espèces et des habitats 6. SITES ET POPULATIONS SPECIFIQUES 6.1 Dossiers ouverts <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2017/2 : Macédoine du Nord : impacts négatifs présumés sur les sites Emeraude candidats du lac Ohrid et du parc national de Galichica en raison de développements d'infrastructures – <i>expertise sur les lieux</i> ➤ 2013/1 : Macédoine du Nord : développement d'installations hydroélectriques sur le territoire du parc national de Mavrovo

² Les plages horaires sont indicatives - certains points de l'ordre du jour pourront être réorganisés pendant la réunion en cas de nécessité.

MATINS 9h 00 – 12h 30 (CET)	APRES-MIDIS 14h 00 – 17h 30 (CET)
MERCREDI 29 novembre	
<p>6.1 Dossiers ouverts (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2016/4 : Monténégro : développement d'un projet commercial dans le Parc national du lac de Skadar, un site candidat Emeraude ➤ 2016/5 : Albanie : allégations de nuisances liées à des projets d'infrastructures sur le cours de la Vjosa, dont la création d'installations hydroélectriques et de l'aéroport international de Vlora - <i>procédure écrite</i> ➤ 2020/9 : Bosnie-Herzégovine : nuisances possibles d'un projet de centrale hydroélectrique sur la Neretva ➤ 1995/6 : Chypre : péninsule d'Akamas ➤ 2010/5 : Grèce : menaces sur les tortues marines à Thines Kíparissias 	<p>6.1 Dossiers ouverts (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2012/9 : Türkiye : dégradations alléguées sur les plages de pontes des ZPS de Fethiye et de Patara ➤ 1986/8 : Grèce : Recommandation n°9 (1987) sur la protection de <i>Caretta Caretta</i> dans la baie de Laganas, Zakynthos ➤ 2019/5 : Türkiye : destruction de l'habitat sur la plage de Mersin Anamur <p>6.2 Dossiers éventuels</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2001/4 : Bulgarie : autoroute traversant la gorge de Kresna ➤ 2020/4 : Arménie : Le projet de mine d'or d'Amulsar et ses impacts sur des sites du Réseau Emeraude
JEUDI 30 novembre	
<p>6.3 Suivi des recommandations et dossiers antérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recommandation n° 95 (2002) sur la conservation des tortues marines de la plage de Kazanlı, Türkiye ➤ Recommandation n°190 (2016) sur la sauvegarde des habitants naturels et de la vie sauvage, et en particulier des oiseaux, dans le cadre du boisement des zones de faible altitude en Islande <p>7. COORDINATION INTERNATIONALE AVEC D'AUTRES AME ET ORGANISATIONS</p> <p>8. PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITES ET BUDGET POUR 2024</p> <p>9. ETATS A INVITER COMME OBSERVATEURS A LA 44^E REUNION</p>	<p><i>Poursuite possible des travaux inachevés</i></p>
VENDREDI 1^{ER} décembre	
<p>10. ELECTION DU (DE LA) PRESIDENT(E) ET DU (DE LA) VICE-PRESIDENT(E) ET DES MEMBRES DU BUREAU</p> <p>11. DATE ET LIEUX DE LA 44^{EME} REUNION</p> <p>12. ADOPTION DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA REUNION</p> <p>13. CLOTURE DE LA REUNION</p>	